COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 28 AVRIL 2011

Présents: MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE,

CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOIPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, GINIEIS, BITAILLOU, Mme REGUEIRO,

LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u>: Anne-Marie ANCHEN à Jean BEDECARRAX

Jacques CARSUZAA à Jean-Marie GOUINEAU
Jean-Pierre DOMECQ à Jean-Etienne GAILLAT
Marie-Lyse GASTON à Philippe GARROTE
Véronique PEBEYRE à Bernard UTHURRY
Dolores CABELLO à Jean-Michel BRUGIDOU

Nicolas MALEIG à Gilles BITAILLOU

Patrick MAILLET à Dominique QUEHEILLE

Suppléants: Pierre CASAUX-BIC suppléant de Jean-Claude ELICHIRY

Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY René PETUYA suppléant de Jean SARASOLA

Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET

Georgette SALHI suppléante de Anne BARBET Jeanine DUTECH suppléante de Yves TOURAINE

Excusés: Patrick SEBAT, David LAMPLE, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE,

André LABARTHE.

RAPPORT N°280411 - 11

AFFECTATION DES RESULTATS DE LA SECTION FONCTIONNEMENT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 DU BUDGET ANNEXE DE LA CUISINE CENTRALE

Monsieur MINJUZAN précise que dans le cadre de la M14, l'affectation de l'excédent dégagé en section Fonctionnement du Compte Administratif doit faire l'objet d'une délibération spécifique.

L'excédent de clôture de la section fonctionnement est de 29 269.83 €.

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement 2010 de la manière suivante sur le budget 2011:

- en section d'investissement : 2 829.41 €

- en section de fonctionnement : 26 440.42 €

Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ADOPTE** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour, 28 avril 2011

Suivent les signatures.

Le Président

Jean Etienne GAILLAT